



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
N° 21910233-20240314-DEL-2024-024-DE
Date de télétransmission : 27/03/2024
Date de réception préfecture : 27/03/2024

Date de convocation : 6 mars 2024

Délibération n° VI-DEL-2024-024

Date d'affichage : 6 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 24

Votants : 31

Objet : Modification de la tarification de l'occupation du domaine public

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1^{ère} Adjointe au Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
M.	Fouad	EL M'KHANTER	2 ^{ème} Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gérard	HEBERT	7 ^{ème} Adjoint au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 ^{ème} Adjointe au Maire
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Mostefa	GHENAÏM	Conseiller municipal
Mme	Claude	MASURE	Conseillère municipale
M.	Mehdi	MEJERI	Conseiller municipal
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
M.	Joseph	ZOGBA	Conseiller municipal
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
M.	Tarik	MEZIANE	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par M. Fouad EL M'KHANTER, Mme Maïram SY représentée par Mme Sabah AÏD, Mme Sana AABIBOU représentée par M. Mehdi MEJERI, Mme Fatos KEBELI représentée par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, Mme Nathalie PABOUDJIAN représentée par M. Gilbert DALLERAC, Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG représentée par M. Tarik MEZIANE, Mme Emmanuelle ROYERE représentée par Mme Virginie TARTARIN

ETAIENT ABSENTS : M. Franck COENNE, M. Maxime MARCELIN, M. Grégoire TURLOTTE, Mme Kadiatou LY.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Elisabeth DELAGE.

Le Conseil municipal,

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20240314-VI-DEL-2024-024-DE
Date de télétransmission : 21/03/2024
Date de réception préfecture : 21/03/2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 82 213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, complétée et modifiée par la loi n° 82 623 du 22 juillet 1982,

VU la loi n° 83.8 du 7 janvier 1983 portant répartition de compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

VU la délibération n°VI-DEL-2022-116 en date du 7 décembre 2022 relative à la tarification de l'occupation du domaine public,

VU l'avis de la Commission « Stratégie Financière et Fonctions Support » en date du 5 mars 2024,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de revoir la tarification de l'occupation du domaine public, à partir de l'année 2024, afin de fixer un tarif annuel de 50 € pour les places de taxi,

Après en avoir délibéré, par 27 voix pour et 4 voix contre (MM. HILLAIRE, CORBEL, Mmes BINET-DEZERT, COMMEIGNES)

- Décide, à compter du 1^{er} avril 2024, de fixer la nouvelle tarification comme suit :

	Tarif
Places de taxi	50,00 €/an

- Dit que les recettes précitées seront inscrites au budget primitif 2024 lors de son adoption.

Franck MARLIN
Maire d'Etampes



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :~~2~~ 1 MARS 2024..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.